



Dans le rang, la coopération culturelle !

Nos organisations sont littéralement sidérées de l'arrêt immédiat de tout projet de coopération en matière culturelle et d'enseignement supérieur avec le Niger, le Mali et le Burkina-Faso et leurs ressortissants. Cette injonction, expédiée par nos Directions Régionales des Affaires Culturelles, vient de l'Elysée en passant par la case Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Rien ne justifie une telle décision, contraire à la tradition de dialogue interculturel et d'échanges artistiques de la France

Et surtout pas les crises que traversent les peuples de ces pays actuellement. Les artistes et les enseignants ont plus besoin de tisser des liens de coopération au-delà des frontières que d'être confrontés à un isolement mortifère. De plus, ils ne sont pas comptables des tensions géopolitiques et diplomatiques en cours actuellement, dont la France a sa part.

C'est pourquoi nos organisations condamnent avec force cette décision brutale et demandent à la ministre de la Culture de tout mettre en œuvre pour que les liens de coopération soient renoués dans les plus brefs délais et les engagements pris honorés.

Nos organisations apportent leur soutien aux artistes, aux enseignants et acteurs culturels confrontés à cette situation.

Pour de plus amples information :

<https://www.syndeac.org/le-syndeac-alerte-sur-la-suspension-de-la-cooperation-artistique-avec-le-mali-le-niger-et-le-burkina-faso-32354/>

https://www.lemonde.fr/culture/article/2023/09/14/le-ministere-des-affaires-etrangeres-interdit-aux-scenes-culturelles-subventionnees-toute-collaboration-avec-les-artistes-du-mali-du-niger-et-du-burkina-faso_6189367_3246.html

Paris, le 14 septembre 2023